

Comment faire son EPP avec E-PAIRS ?

1. Qu'est-ce qu'un groupe de pairs ?

Un groupe de pairs réunit des médecins du travail, partageant des règles de métier et des valeurs professionnelles, et acceptant de mettre en discussion leurs pratiques pour les évaluer et les faire progresser.

2. Pourquoi réaliser son EPP dans un groupe de pairs ?

- Pour bénéficier du climat de confiance d'une petite structure : 5 à 12 médecins du travail qui se choisissent mutuellement.
- Pour améliorer ses pratiques et contribuer à construire le métier de médecin du travail.

3. Comment créer un groupe de pairs ?

Un Groupe de pairs se crée autour d'une « porte d'entrée¹ » et d'une thématique à travailler. Il prend alors le nom de Groupe d'Analyse des Pratiques entre Pairs (GAPEP), et désigne une « personne-relais » chargée des relations avec E-Pairs.

En pratique :

- Prévoir sur l'année 6 à 8 réunions de 2h30 ; chaque médecin devra être présent à au moins 5 réunions (temps connexe, à prévoir dans le plan d'action du rapport annuel).
- Chaque médecin devra, à tour de rôle, être animateur et rapporteur, et présenter au moins une fois une situation de travail (cas clinique par exemple).
- Une feuille d'émargement (signature des présents) est remplie à chaque réunion.
- Chaque réunion donne lieu à compte-rendu pour tracer les débats (rédaction tournante).

4. Pour faire son EPP dans un GAPEP avec E-Pairs :

- Lire la [Charte](#) pour s'assurer de son accord avec elle
 - [Inscrire collectivement le GAPEP](#) constitué
 - Chaque médecin passe individuellement [convention](#) avec E-Pairs via son SST
- Bon à savoir : chaque médecin choisit librement ses modalités d'EPP et son organisme agréé.

5. Comment le GAPEP est-il soutenu par E-Pairs ?

Chaque GAPEP fonctionne avec un binôme : deux correspondants attribués par E-Pairs. Le binôme correspond régulièrement avec la personne-relais, suit les travaux du GAPEP, et apporte des conseils méthodologiques : [prestation E-Pairs](#)
Il y a possibilité de mise en réseau des GAPEP travaillant sur le même sujet.

Pour en savoir plus : <http://www.e-pairs.org/gpe-pairs.html>

¹ Les « portes d'entrée » possibles sont les suivantes:

- Présentation de cas cliniques ou de situations professionnelles (tirage aléatoire ou choix thématique) : porte d'entrée à privilégier, sauf expérience ancienne de travail coopératif au sein de groupes de pairs
- Discussion d'une recommandation déjà élaborée
- Contribution à l'élaboration de recommandations de bonnes pratiques